

CHÊNE-EN-SEMINE

7^e Journée Mondiale du Recyclage

L'Eco-Pôle de la Semine inauguré au cœur de la journée mondiale du recyclage

Le samedi 18 mars prochain, l'industrie du recyclage sera mise en avant dans le monde entier dans le cadre de la 7^e Journée Mondiale du Recyclage organisée par le BIR (Bureau international du Recyclage). En France, la Fédération française des entreprises du recyclage (FEDEREC) a choisi de mettre en lumière les filières et les huit fédérations de région qui la composent pour valoriser la recherche, l'innovation et les investissements qui sont mis en œuvre sur le territoire national afin de trier et recycler au mieux nos déchets. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'inauguration de notre Eco-Pôle de la Semine, un site de 7 hectares inédit en France, en présence notamment du Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez.

45 000 tonnes d'emballages ménagers valorisés par an

L'Eco-Pôle de la Semine dispose d'un bâtiment de 8 500 m² abritant une chaîne de tri très haute-performance dédiée au tri des emballages ménagers en conformité avec l'extension des consignes de tri du 1^{er} janvier 2023 pilotées par l'éco-organisme CITEO. Cette chaîne va recevoir toutes les poubelles jaunes de Haute-Savoie et de l'Est de l'Ain (axe Bellegarde-Dyonnax et Pays de Gex), soit les déchets d'un million d'habitants. Elle va traiter 15 tonnes/heure, soit 45 000 tonnes par an qui sortiront en 12 flux de matières 100% valorisées. Elle est composée de 5 cribles pour un tri par taille et par forme ; 13 tris optiques qui sépareront les matières en fonction de leur composition chimique ; 2 courants de Foucault pour isoler les métaux non ferreux (aluminium) ; 2 aimants overband pour trier les éléments ferreux ; 1 papermagnet pour le tri des films plastiques ; et 1 presse à balle pour le conditionnement des matières triées,

le tout relié par 3,8 kilomètres de tapis dans un bâtiment répondant aux normes des assurances sur la prévention des risques et la gestion des incendies. Cette chaîne représente un investissement de 30 millions d'euros et a été construite et assemblée en moins d'un an (mars 2022 - février 2023). Les premières tonnes ont alimentés la chaîne le mardi 28 février dernier.

Un procédé de tri et de valorisation des pots de peintures acryliques unique en France

La chaîne de tri des emballages ménagers n'est pas la seule spécificité de l'Eco-Pôle de la Semine. Depuis l'été dernier, le site reçoit l'ensemble des pots peintures acryliques collectés dans tous l'Est de la France (environ 5 000 tonnes) pour les valoriser à 100% grâce à une ligne de tri unique en France. Fruit d'un investissement de près de 2 millions d'euros et d'un partenariat avec plusieurs entreprises et l'Eco-organisme EcoDDS, cette ligne de tri permet de séparer les trois éléments qui composent les différents pots de peintures acryliques : la fraction métallique va être envoyée en sidérurgie pour alimenter, entre autre, l'industrie automobile ; la fraction plastique du couvercle qui servira à la fabrication de contenants pour le conditionnement des déchets dangereux ; et la partie pâteuse (résidus de peinture) qui est pour le moment valorisée en électricité et en chaleur pour alimenter des unités de valorisation énergétiques locales et frontalières (SIG à Genève) produisant de l'énergie verte. En parallèle, un programme de recherche est en cours pour incorporer cette partie pâteuse dans la fabrication de bétons spéciaux pour avoir 100% de valorisation matière.

Un programme de recherche pour faire

naître le centre de tri du futur

Fidèle à sa stratégie de performance de tri et de valorisation de l'ensemble des déchets de notre territoire, Excoffier Recyclage est également inscrit et a investi dans

le programme de recherches Fair Wastes (Full Artificial Intelligence & Robotics for Wastes) qui regroupe un consortium d'entreprises 100% rhônalpines comme MTB, Staubli et Sileane, pour robotiser les chaînes de tri DIB. L'ensemble du consortium a investi 3,7 millions d'euros pour faire naître cette chaîne de tri du futur.

Un site vertueux jusqu'à sa conception

Installé à la frontière entre la Haute-Savoie et l'Ain, l'Eco-Pôle de la Semine est un site de 7 hectares totalement dédié à l'économie circulaire, jusqu'à sa conception !

En effet, le terrassement du site a été effectué avec des matériaux issus de la chaîne de tri DIB (déchets industriels banals) de Villy-le-Pelloux, en utilisant un procédé de recyclage des déchets du bâtiment et des déchetteries.

Une centaine d'emplois créés

L'ensemble des activités actuelles de l'Eco-Pôle de la Semine regroupent un vaste panel de salariés.

Du responsable de site, aux agents de tri, en passant par les chauffeurs poids-lourds, les conducteurs d'engins, les techniciens de maintenance, ou encore le personnel administratif et commercial, ce ne sont pas moins d'une centaine de postes qui seront créés à court terme.

Excoffier Recyclage en quelques chiffres

- 15 sites sur les deux Savoie
- 3 chaînes de tri très hautes-technologies
- Plus de 50 ans d'existence
- 400 salariés
- 110 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2021
- Une flotte de 120 poids-lourds dont une dizaine rouent au gaz
- Plus de 375 000 tonnes de déchets traités par an